

Programme, 1^o semestre, licence 2

Par **juliette**, le **03/06/2007** à **22:52**

Bonjour

Quels sont les chapitres que nous étudions au premier semestre de la L2.
Est ce que sur ces chapitres il y a eu des réformes récentes ?

Merci d'avance pour vos réponses

Par **Bellesay**, le **04/06/2007** à **18:16**

Pour moi qui suis à la Fac de Tours, notre prof avait fait un joli plan mais elle a dû le remanier totalement avec la nouvelle réforme de Mars 2007.

Ha oui mais tu demandes le premier semestre...ben je sais pas vu que la réforme de 2007 est passé qu'en mars. Mais cette réforme a plus de conséquences sur la procédure pénale que sur le droit pénal.

En droit pénal tu vois les définitions du droit pénal, son objet, la comparaison avec les autres droits (c'est plutôt dans l'introduction), la classification des infractions, les éléments constitutifs de l'infraction, la qualification des infractions, les personnes physiques et morales punissables. Après tout dépend de ta fac...

Par **kyouko**, le **09/06/2007** à **17:03**

Voilà le 1er semestre de L2 en résumé

[http://jurisforum.free.fr/modules/wiwim ... ge=Droit+pénal&back=WiwiHome](http://jurisforum.free.fr/modules/wiwim...ge=Droit+pénal&back=WiwiHome)

Par **Dura lex sed lex**, le **19/06/2007** à **16:47**

Bonjour à toutes et à tous,

Je souhaiterais m'avancer sur le programme du premier semestre de la deuxième année en

ce qui concerne le droit pénal. J'ai bien lu les différentes réponses, mais aucunes ne me satisfais vraiment même si elles sont toujours un avant goût de ce qui m'attends. Les liens donnés précédement n'existent plus. Quelqu'un pourrait-il m'aider?

Merci d'avance.

Par **mathou**, le **19/06/2007** à **17:00**

Bonjour,

Le programme de droit pénal dépend de ta faculté et du cours de ton professeur : chaque fac fixe sa maquette d'enseignements, et chaque professeur définit ce qu'il veut enseigner. Certaines facs mettent au programme une partie de la procédure pénale dans le cours de pénal, d'autres non, il n'y a pas un " cours type ". Donc regarde si tu peux trouver un plan de cours du prof que tu auras ou dis-nous dans quelle faculté tu es, peut-être qu'un membre du forum pourra te répondre.

Par **Christine**, le **20/06/2007** à **23:30**

[quote="mathou":vfjy8orl]Bonjour,

Le programme de droit pénal dépend de ta faculté et du cours de ton professeur : chaque fac fixe sa maquette d'enseignements, et chaque professeur définit ce qu'il veut enseigner. Certaines facs mettent au programme une partie de la procédure pénale dans le cours de pénal, d'autres non, il n'y a pas un " cours type ". Donc regarde si tu peux trouver un plan de cours du prof que tu auras ou dis-nous dans quelle faculté tu es, peut-être qu'un membre du forum pourra te répondre.[/quote:vfjy8orl]

+ 1

On ne saurait mieux dire.